



**Stage : Rédaction Web / SEO / Communication
AgendaCulturel.fr**

Secteur :

Communication Web / Culture

Description de l'entreprise/de l'organisme :

AgendaCulturel.fr est un site internet collaboratif destiné à favoriser l'accès du public aux informations culturelles et à accompagner les professionnels dans la promotion de leurs événements.

AgendaCulturel.fr référence plus de 140 000 événements culturels dans toute la France, ainsi que plus de 35 000 artistes et environ 10 500 lieux culturels français dans ses annuaires.

Description du Poste :

Après une introduction à notre activité et à nos outils, vous assisterez notre équipe dans l'élaboration de stratégies de communication, en prenant en charge les missions suivantes :

- Mise à jour des annuaires lieux et artistes
- Développement de contenus (Festivals / Fête de la Musique 2023 / Saison culturelle 2023-24)
- Participation à la gestion du site web (ajout de contenu et gestion des dates)
- Community management : veille et animation des réseaux sociaux
- Veille quotidienne

Description du Profil Recherché :

Fort intérêt pour l'actualité culturelle : spectacle vivant, musique et exposition d'art (très bonne connaissance des festivals d'été et de la musique actuelle).

Fort intérêt pour le webmarketing et toutes les possibilités de communication qui s'offrent grâce à Internet.

Notions de SEO.

Bonne aisance rédactionnelle et sachant travailler en équipe tout en conservant une forte autonomie dans les missions.

Curieux et possédant un bon sens du contact.

Sens de l'organisation, un esprit d'initiative, motivation, connaissance de la gestion des outils online (site web, réseaux sociaux...)

Bac +2 ou plus

En école de communication proposant une formation web ou en école d'art / art du spectacle.

Date de prise de fonction :

Mars 2023 - Date à définir ensemble

Stage de 4 à 6 mois.

Convention de stage obligatoire.

Présence obligatoire la semaine du 21 juin

Date limite de candidature : 20 février 2022

Rémunération :

Gratification mensuelle = Le taux horaire de la gratification est égal à **4,05 €** par heure de stage, correspondant à **15 %** du plafond horaire de la sécurité sociale.

- + Avantages Titres Restaurants (part employeur 50% / part stagiaire 50%)
- + Prise en charge à hauteur de 50% de l'abonnement du titre de transport sur justificatif.

Lieu : Amiens (80)

Site web de l'entreprise :

<https://www.agendaculturel.fr/> et <http://mag.agendaculturel.fr/>

Postuler :

Par mail : contact@agendaculturel.fr